



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dangerosité du passage à niveau 22 à Thann

Question écrite n° 36889

Texte de la question

M. Raphaël Schellenberger appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la dangerosité du passage à niveau n° 22 traversant la RD 1066, au niveau du centre de Thann (Haut-Rhin). Les points de croisement entre une route et une voie ferrée sont bien souvent préoccupants en matière de sécurité routière. Traversé par 100 trains et 22 000 véhicules par jour, ce passage à niveau a été classé prioritaire au programme de sécurisation national par le ministère des transports. Or ce classement n'apparaît pour l'heure qu'abstrait. Il l'interroge donc sur les mesures concrètes qu'il entend prendre pour sécuriser ce passage à niveau n° 22, l'un des dix plus dangereux de France.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Schellenberger](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36889

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1837

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)